

Saint-Maurice, le 26 août 2024

Objet : Lancement de l'enquête « Albane » sur l'état de santé, l'exposition à des substances chimiques de l'environnement et sur l'alimentation et l'activité physique de la population française

Madame, Monsieur,

Santé publique France et l'Anses (Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail), sous la direction des ministères en charge de la Santé, de l'Agriculture, de l'Environnement et du Travail, réalisent l'enquête nationale « **Albane** » qui porte sur l'état de santé, l'exposition à des substances chimiques de l'environnement et sur l'alimentation et l'activité physique de la population vivant en France hexagonale.

Seule une large participation permettra d'obtenir une bonne appréciation de la situation et de garantir la valeur scientifique de l'enquête Albane, et ainsi constituer une base fiable pour les missions de nos deux agences **au service de la santé de tous**. C'est pourquoi nous souhaitons favoriser le relai d'information et la pédagogie sur l'apport de cette enquête.

Cette enquête inscrite dans le 4ème programme national nutrition santé (PNNS4), le plan national alimentation (PNA) 2019-2023 et la nouvelle stratégie de biosurveillance est conçue pour fournir **une vision plus complète de la santé de la population française**. Elle permettra de mieux comprendre la prévalence de diverses maladies telles que le diabète, les maladies respiratoires, les allergies, et l'hypertension artérielle, souvent sous-diagnostiquées. Elle évaluera l'exposition aux substances chimiques présentes dans l'environnement, telles que les pesticides, les bisphénols, les plastifiants (phtalates), et les composés perfluorés (PFAS). Enfin, l'enquête analysera les habitudes alimentaires et le niveau d'activité physique de la population, des facteurs clés dans la prévention et l'apparition de certaines maladies.

L'enquête Albane collectera, selon des cycles de deux ans portant sur des échantillons représentatifs de la population âgée de 0 à 79 ans, des données de santé, d'exposition aux substances chimiques, de consommation alimentaire et d'activité physique. Cette photographie, à la fois large et précise, sera **un guide précieux pour les actions de santé publique de demain et une meilleure prévention**.

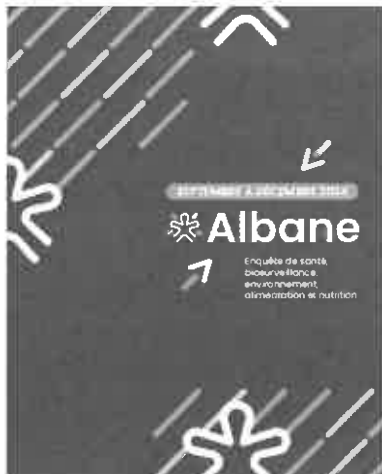
Cette enquête se déroulera en deux phases :

- La 1^{ère} phase de l'enquête Albane, ou phase pilote, est réalisée entre septembre et décembre 2024 auprès de 400 personnes tirées au sort, âgées de 0 à 79 ans et résidant **dans les régions Ile-de-France et Nouvelle-Aquitaine**. Cette 1^{ère} phase est nécessaire pour tester et améliorer si besoin le dispositif de l'enquête nationale et pour que nous puissions tirer le plus d'enseignements possibles sur sa faisabilité.
- La 2^{ème} phase de l'enquête sera réalisée au niveau national, en 2025 et 2026, auprès de 3 000 personnes.

Albane est reconnue d'intérêt général et de qualité statistique par le Conseil national de l'information statistique (Cnis) et a reçu une autorisation de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL).

Les personnes tirées au sort seront informées par courrier puis contactés par un enquêteur de l'institut Ipsos qui leur proposera de participer à l'enquête. Leur participation, qui **repose sur le volontariat**, est essentielle pour la réussite de cette enquête de santé d'intérêt public. Les participants recevront les résultats de leurs mesures et analyses réalisées gratuitement en laboratoire, et pourront sur demande avoir accès à une synthèse de leurs déclarations de consommations alimentaires. Pour les dédommager de leur déplacement au laboratoire, ils recevront un chèque de 40 euros.

C'est pourquoi il est important de faire connaître l'enquête Albane avant son lancement afin d'encourager et de faciliter la participation des personnes sollicitées, et pour cela **le relais que vous pourrez constituer est décisif**.



Pour toute information sur Albane, différents supports existent :

- un dépliant pédagogique destiné aux personnes sélectionnées ainsi qu'une affiche afin de relayer l'information auprès de la population, consultables en scannant ce QR code.



- Un site internet dédié : www.enquête-albane.fr

Vous remerciant de votre attention et du soutien que vous pourrez apporter à la première phase de cette enquête, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de notre considération distinguée.

Pr Benoit Vallet
Directeur général de l'Agence nationale
De sécurité sanitaire de l'alimentation,
de l'environnement et du travail

Dr Caroline Semaille
Directrice générale de Santé publique France

